



Bulletin SCAP

Section Course à Pied

Universcience



Pour un nouveau souffle

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Date de naissance : Sexe : M / F

Téléphone portable :

E-mail :

Direction/Service : Numéro de poste :

Taille (pour le maillot) :

Course à pied seule (1) Course à pied + salle de sport (2) – cochez votre option

Option (1) Inscription SCAP :

- Bulletin d'adhésion rempli
- Chèque de cotisation annuelle SCAP de 30 € + 1 chèque de caution de 30 € à l'ordre du CSE
- Certificat médical obligatoire pour la course à pied*.

**Le certificat doit dater de moins d'un an à la date de la course, est obligatoire pour vous inscrire à la SCAP (Section de course à pied) et participer aux entraînements. Il doit être renouvelé chaque année (valable de septembre à août).*

La mention « non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition » est la seule valable.

Votre adhésion SCAP comprend :

- Les inscriptions aux courses du calendrier de la SCAP. Les frais d'inscription aux courses sont pris en charge par la SCAP dans la limite de 50 € par adhérent-e/course (hors déplacement).
- Vestiaire/douche à la salle de sports à Méliès.
- Le T-shirt Universcience.

Option (2) Combiné SCAP + Salle de sport

La cotisation est de 40 €. Voir le CSE pour l'utilisation et le règlement de la salle de sport.

Fait à Paris le :

Signature (obligatoire)

Contacts SCAP : **Mustapha EL YOUSSEFI : 06 09 06 36 10**
 Lhakim HAMOUCHE : 06 09 33 65 25
 Georges OUDIN : 5 7240

Les entraînements de la SCAP

Entraide et esprit d'équipe. Les plus chevronné.e.s encadrent et conseillent les débutant.e.s

Les séances d'entraînement ont lieu le à la CSI :

- Mardi et jeudi de 12 h 15 à 14 h, tous niveaux.
- Mercredi de 12 h 15 à 14 h pour les débutant.e.s